

côté VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
POUSSAN

Finances 2013

Actualités

Finances

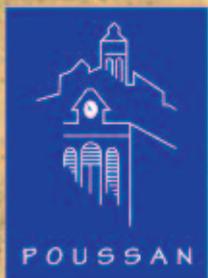
Travaux

Enfance/jeunesse

Agenda 21

Tribune libre

Festivités





SOMMAIRE

Actualités	P. 3
Finances	P. 4
Travaux	P. 12
Enfance/Jeunesse	P. 16
Agenda 21	P. 18
Tribune libre	P. 19
Festivités	P. 20

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE POUSSAN
N°30- PRINTEMPS 2013

Directeur de la publication : Jacques Adgé

Rédaction, conception, réalisation, photos :
Service communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression : JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement



Le dernier budget de la mandature vient d'être voté, vous en trouverez les détails dans ce bulletin d'information municipal. Les finances communales au régime depuis 3 ans retrouvent un solde bénéficiaire pour cette année 2013.

Il aura fallu pour cela redresser des finances pénalisées par trop d'investissements lors de notre premier mandat, geler provisoirement la réalisation d'équipements trop importants, et gérer à l'économie les dépenses de fonctionnement. Je remercie tout le personnel communal qui nous a aidé dans cette tâche délicate et importante en collaborant au quotidien.

Nous avons certes vendu le terrain de la Fontette pour une somme conséquente. Alors qu'il fût un temps où les terrains communaux étaient vendus à des promoteurs privés, ce terrain nous l'avons vendu au Conseil Général pour la construction de logements sociaux, pour l'accession à la propriété de jeunes poussannais, l'implantation de locaux commerciaux et l'ouverture de micro-crèche.

A deux reprises nous avons aussi tenté de vendre le terrain de Malesca pour l'implantation d'une maison de retraite, en vain. Nous avons choisi finalement l'option d'une résidence pour personnes de plus de 65 ans indépendantes et l'avons vendu à un groupe privé qui gèrera cette résidence. Ces travaux permettront de désenclaver le lotissement et de réaliser une déviation côté nord/ouest pour rejoindre le complexe sportif, le collège, la route de Sète et la sortie Sud du village.

Les travaux de la circulaire démarrent enfin. Ce chantier consiste à aménager la voirie, les trottoirs, auxquels il a fallu rajouter après vérification des réseaux et passage de caméra, la réfection totale des réseaux d'eaux usées et la reprise totale du réseau pluvial. Le réseau d'assainissement étant de la compétence de la Communauté de Communes, c'est donc cette collectivité qui prend en

charge cette dépense d'un montant de 200 000 euros.

Cette tranche de travaux durera 10 mois. Le réaménagement du jardin public a permis de créer 17 places de parking supplémentaires. La démolition de la bâtisse de l'ancien centre de tri postal sera réalisée au mois de mai. Là aussi une quinzaine de places de parking seront créées.

Le réaménagement du cimetière et la création d'un second columbarium sont en cours de finition. Le panneau lumineux d'information de la bascule, qui avait rendu l'âme après 10 années de service vient d'être remplacé par un panneau plus performant, fabriqué localement par une société bittéroise.

Cette année, à part le vote de l'augmentation minimale de la taxe sur les consommations électriques, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux.

Malgré l'allègement des dotations de l'État, nos finances nous permettent de ne pas augmenter les impôts.

Le SCOT piloté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau sera soumis au vote de l'ensemble des communes, afin de lancer l'enquête publique permettant à tous de pouvoir s'exprimer avant que les services de l'Etat ne le mettent en application. Votre participation sur ce dossier est un acte important.

La Région a programmé une réunion publique concernant l'arrière port de Sète, vous serez informé de la date prochainement.

Ce début d'année apporte son lot de changements, certains projets avancent trop lentement à mon goût, d'autres suivent leur cours normalement, je me réjouis pourtant de tout ce qui a déjà été fait et dont la population profite pleinement au quotidien.

Continuons ensemble

Le Maire de Poussan



ACTUALITÉS

Jumelage Poussan Larciano



Jacques Adgé, Maire de Poussan et Fabrizio Gabanini, 1er Adjoint représentant le Maire de Larciano ont signé officiellement le pacte de jumelage entre les deux communes le 15 mars dernier.

C'est en présence de collégiens de Larciano et de leurs correspondants français, des enseignants des deux pays qui sont à l'origine des échanges entre Poussan et Larciano, qu'une sympathique délégation italienne est venue en Mairie de Poussan, les bras chargés de cadeaux, officialiser 25 ans d'amitié entre languedociens et toscans.

Mme Zanetti, Présidente et les membres de l'association de jumelage, les élus de Poussan, M. le Proviseur, M. Maestri de la carrière GSM, ont contribué également à la chaleur de l'accueil, en applaudissant les discours des élus et enseignants français et italiens qui après avoir vanté les charmes de leurs villages respectifs s'accordèrent à voir dans ce jumelage une occasion concrète de se sentir citoyen européen. Ce pacte de rapprochement et d'échange initié par les collégiens sera prolongé par des visites et des échanges culturels, festifs et éventuellement sportifs.

Les deux cités sont déjà sur la même longueur d'onde puisque nos amis larcianesi ont offert à la commune le blason médiéval de Larciano qui représente, Ô surprise, un petit cochon !



La cérémonie fut suivie d'une visite du centre ancien et de son patrimoine pour finir avec un repas commun qui a permis de resserrer encore les liens culturels, voire culinaires entre les deux délégations puisqu'on accorde autant d'importance en Toscane comme en pays de Thau à l'hospitalité et aux plaisirs de la table.

Association des commerçants de Poussan

Création de l'Association des Commerçants et Artisans.

Les Poussannais ont la chance de bénéficier de tous les services dont ils ont besoin au quotidien : superettes, boucheries, boulangeries, presses, tabac, cafés, pizzerias, restaurants, pharmacies, vêtements, merceries, coiffeurs, esthétiques, fleuriste, maraîchers, banques, assurances, auto-école, garagistes, imprimeur, et j'en oublie.... Tout est là, pour eux, juste à côté de chez eux, au « Village » comme on dit chez nous ! En plus avec des commerçants à leur écoute et particulièrement sympathiques!

Leurs activités sont essentielles à la vie du village, pour qu'il garde son « âme », et ne se transforme pas qu'en simple « banlieue dortoir ». Et c'est pour cela que l'Association travaillera au maintien et à l'amélioration des services aux Poussannais, avec l'appui de la municipalité et de monsieur le maire, qui a favorisé sa création, ainsi que de toutes les autorités départementales et régionales.

L'Association sera présente dans les prises de décisions concernant les grands projets, comme la future ZAC qui est un enjeu urbanistique important pour l'avenir de Poussan et où elle doit jouer un rôle d'harmonisation et de défense des activités commerciales et artisanales.

Les actions se feront aussi grâce au soutien logistique de la Chambre de Commerce de Sète et Bassin de Thau, avec laquelle il y aura des manifestations communes, comme le Jeu de Noël par exemple.

Au plaisir de vous voir chez vos artisans et commerçants de Poussan !

Bureau de l'association :

Vincent DUMAS - Président
José PARAS - Vice Président
Valérie JEANSON - Secrétaire
Jérôme DAURES - Trésorier

Siège social :

13, Boulevard du Riverain
Téléphone : 04 67 78 20 36

Formation au défibrillateur

La Mairie organise des formations à l'utilisation des défibrillateurs installés à des points stratégiques du village.

Jean-Christophe Pezerat, pompier professionnel a déjà animé 3 séances en mars et a formé la police municipale, des agents communaux et des intervenants dans le milieu sportif, associations, éducation nationale, etc...

Si vous désirez participer à une session, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie au 04 67 78 99 51.

Urbanisme

Réunion de concertation pour la ZAC de Sainte-Catherine

1^{ère} réunion publique le 2 mai à 18h30 au foyer des campagnes. Un cahier de recueil des observations est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Réunion de concertation pour le PADD du PLU

Réunion publique le 15 mai à 18h30 au foyer des campagnes.

Scolaire

Ouverture des inscriptions en maternelle

Les dossiers sont à retirer au service restauration scolaire au rez-de-chaussée de la Mairie.

Sécurité

Communiqué de la gendarmerie nationale

Dans le cadre de la prévention contre les vols, cambriolages, escroqueries diverses et toutes atteintes à la personne ou à la propriété, la Gendarmerie de Mèze vous convie à une réunion d'information pour un rappel des principes de prévention et des mesures à prendre par les victimes.

Le 22 mai 2013 de 18 heures à 20 heures, salle de spectacle de la MJC à Poussan. Tél. Gendarmerie : 17 (24h/24h - 7j/7j) ou 04 67 43 80 11

Inauguration

La voie verte Poussan/Montbazin sera inaugurée mercredi 17 avril

André Vezinhet, Président du Conseil général de l'Hérault viendra inaugurer officiellement la piste cyclable qui relie Poussan à Montbazin, à son départ du lotissement de la gare aux environs de 16h.

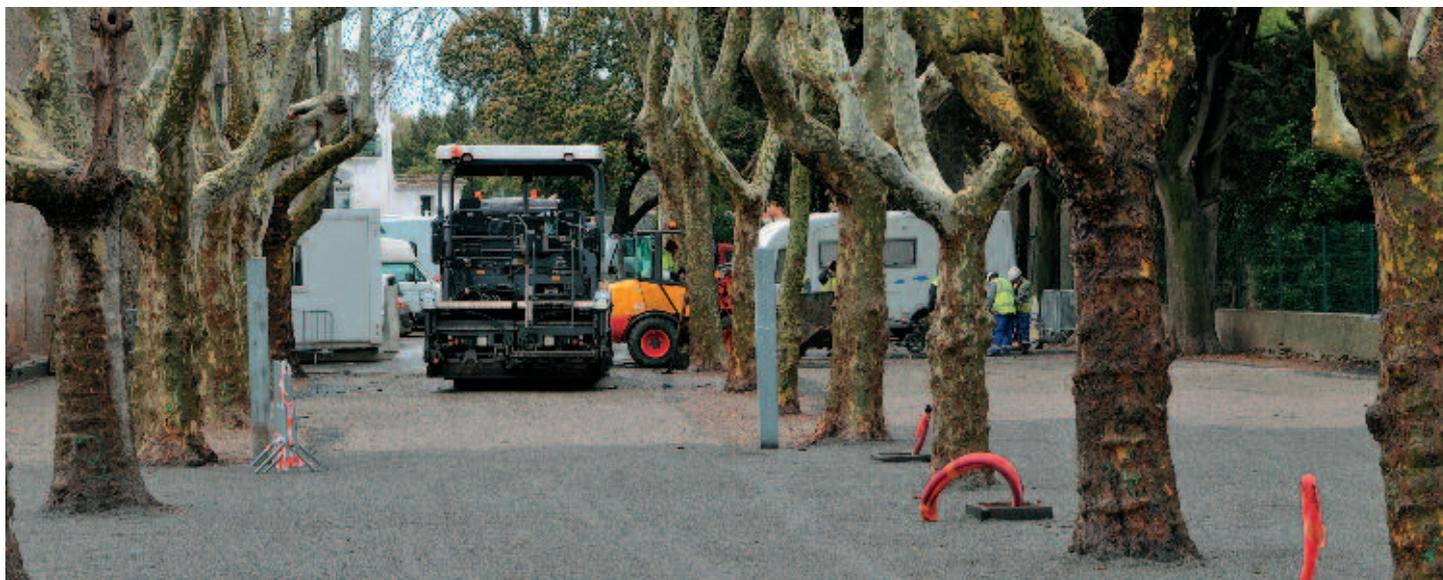
Permanence

Le contrôleur des impôts recevra le public

le mardi 21 mai de 9h à 12h, salle sous la crèche.

Finances 2013

L'amélioration de la situation financière de la commune à la clôture de l'exercice 2012 permet la reprise des opérations d'investissements.



Malgré la baisse des financements de la part des collectivités territoriales et de l'Etat, la progression de l'excédent de fonctionnement, progression qui est confirmée dans le budget 2013 est la raison de ce rétablissement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet, en 2013, de couvrir la totalité des remboursements en capital des emprunts et de financer de nouveaux in-

vestissements. Ces nouvelles réalisations seront financées sans augmentation des taux communaux des impôts locaux.

Enfin, la commune retrouve, en 2013, une possibilité de financement par l'emprunt de ses opérations d'investissement à hauteur de 500 000 €. Elle n'est pas mise en oeuvre dans le budget primitif.

Les différents documents financiers ont été présentés au Conseil Municipal :

- le compte administratif a été approuvé lors de la séance du 11 mars 2013. Au travers des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2012, il apparaît une amélioration significative de la situation financière de la commune.

- Il en découle que le budget de l'exercice adopté le 25 mars 2013, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet la réalisation d'équipements qui vont améliorer le cadre de vie des poussanais.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	budget primitif	montant réalisé	solde restant
charges à caractère général	1 070 000.00	959 980.86	108 699.14
charges de personnels et frais assimilés	1 988 000.00	1 929 480.80	58 519.20
dépenses imprévues	700.00		700.00
virement à la section d'investissement	292 983.00		292 983.00
opération d'ordre entre section : fonctionnement	192 520.00	177 926.05	17 593.95
autres charges de gestion courante	460 000.00	444 910.95	15 089.05
charges financières	280 300.00	280 069.85	1 550.15
charges exceptionnelles	1 000.00	153 959.00	1 281.00
TOTAL DEPENSES	4 285 503.00	3 946 327.51	496 415.49

Charges générales

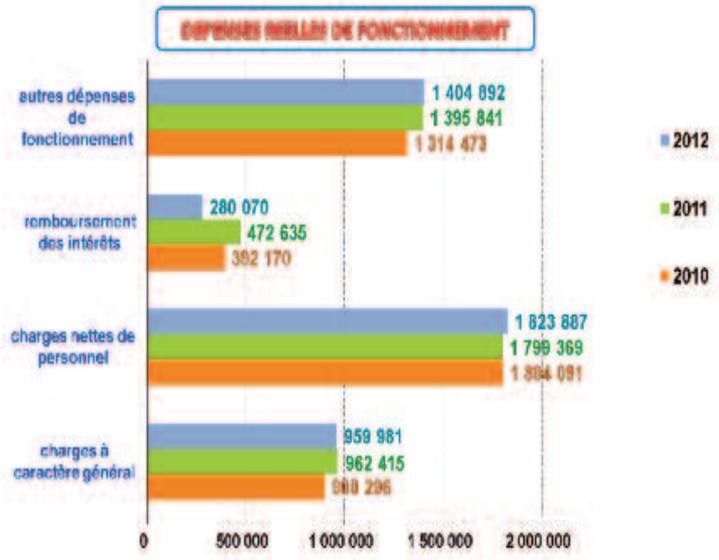
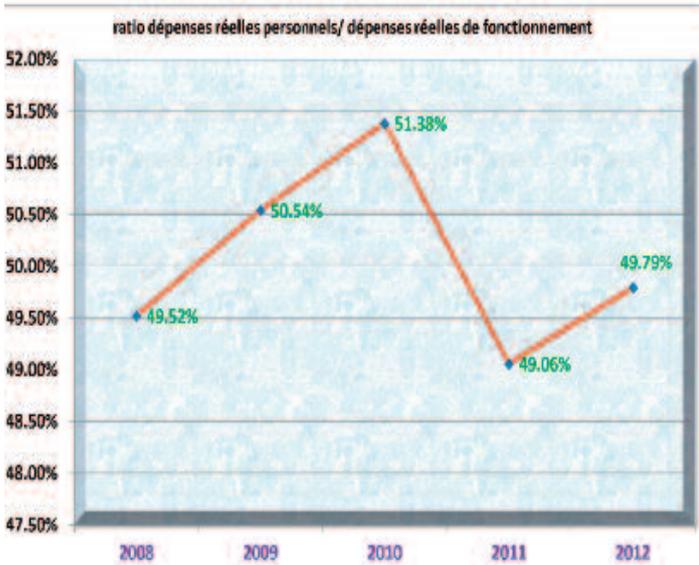
Certains postes des charges à caractère général dégagent un solde de réalisation important : des contrats de prestations de services n'ont pas été exécutés et tous les honoraires prévus n'ont pas été

versés. Ces crédits correspondent aux études de la révision du P.L.U. et de celles de la Z.A.C. La dépense d'électricité pour l'éclairage public est de 46 000 €. Les travaux entrepris devraient faire diminuer la dépense d'un tiers.

Charges de personnels

Les recrutements prévus n'ont pu être réalisés. Il ya une augmentation significative de la prise en charge par l'état de certaines rémunérations et des remboursements par la sécurité sociale. Le

recrutement de personnels au sein de la police municipale explique la légère progression des dépenses nettes. Le ratio charges nettes de personnels sur charge nettes est stable et inférieur à 50%.



Charges financières

Le montant des intérêts payés est conforme à la prévision budgétaire. Il représente 60% de celui payé en 2011.

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BP	RE	SR
	budget primitif	montant réalisé	solde restant
excédent de fonctionnement reporté			0.00
atténuation de charges	60 000.00	105 593.32	-45 593.32
opération d'ordre transfert entre section	60 000.00	57 727.18	2 272.82
produits de services, domaines et ventes	500 000.00	469 834.18	30 165.82
impôts et taxes	2 633 616.00	2 818 647.48	-31 031.48
dotations et participations	966 787.00	1 070 284.83	-103 497.83
autres produits de gestion courante	35 000.00	28 656.17	6 343.83
produits financiers	100.00	20.20	79.80
produits exceptionnels	30 000.00	32 862.81	377.19
TOTAL RECETTES	4 285 503.00	4 583 626.17	-140 883.17

Produits des services

Au chapitre 70, Le rachat de l'électricité photovoltaïque est comptabilisé pour la première fois pour un montant de 17 000€. Ce montant correspond à la production des années 2011 et 2012.

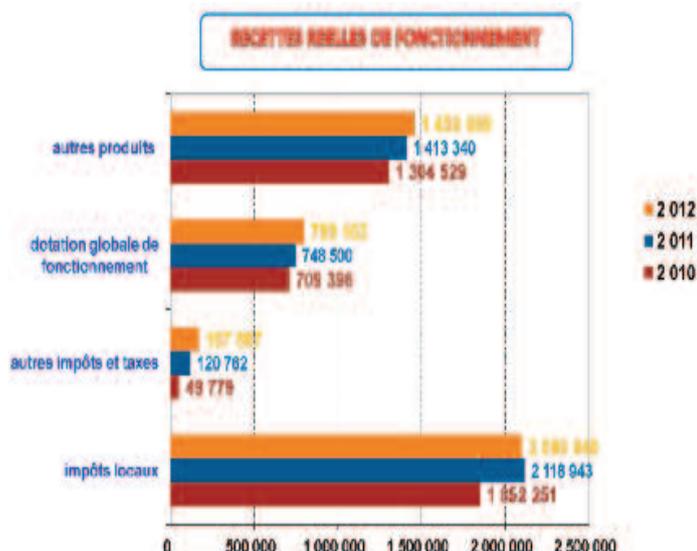
Les annuités de l'emprunt ayant servi au financement de l'installation sont financées entièrement par la revente d'électricité.



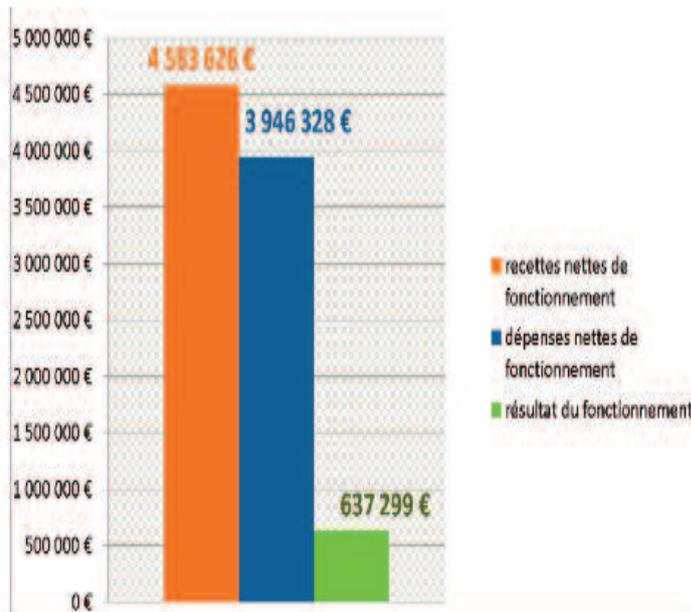
FINANCES

Impôts et taxes

Le montant du chapitre 73 (impôts et taxes) est supérieur aux prévisions. Le surplus provient des taxes foncières et d'habitation.



Excédent de fonctionnement

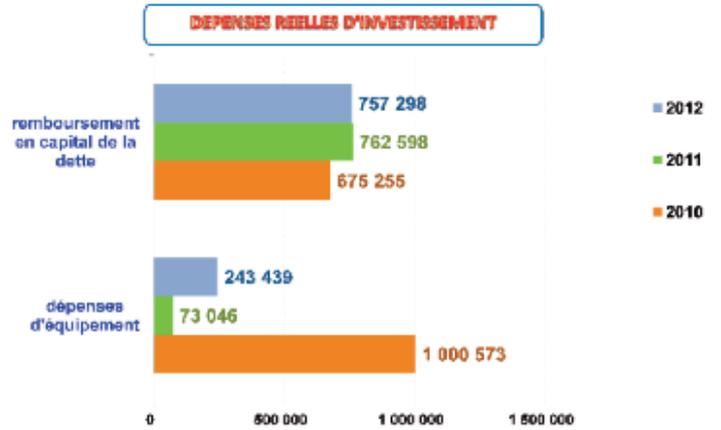


Dépenses d'investissement

DEPENSES	Budget 2012 + report + décision modificative + virement de crédit	Réalisé
Jardin Public (opérat. 9001)	17 851.20	9 987.88
Sports - (Opérat. 9002)	171 195.60	11 080.94
Bâtiment (opérat. 9004)	218 916.00	51 401.68
Achat terrain (Opérat.9006)	480 000.00	6 000.00
Achat matériels (Opérat. 9007)	120 000.00	24 221.25
Groupe scolaire (Opérat. 9008)	6 047.89	4 197.96
Voirie et trottoirs (Opération 9010)	719 581.20	129 157.80
Réseaux électrification (Opération 9011)	120 000.00	
Chapitre 204 - Article 2042 - Sub.d'équipement	22 038.38	7 391.68
DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 875 630.27	243 439.19
Capital emprunt (Chapitre 16)	757 300.00	757 297.97
DEPENSES FINANCIERES	757 300.00	757 297.97
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 632 930.27	1 000 737.16
Déficit d'investissement reporté	453 268.86	
Chapitre 040 - Travaux en régie	60 000.00	57 727.18
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	10 000.00	
DEPENSES D'ORDRE	523 268.86	57 727.18
TOTAL DES DEPENSES	3 156 199.13	1 058 464.34

Ont été financées les opérations suivantes

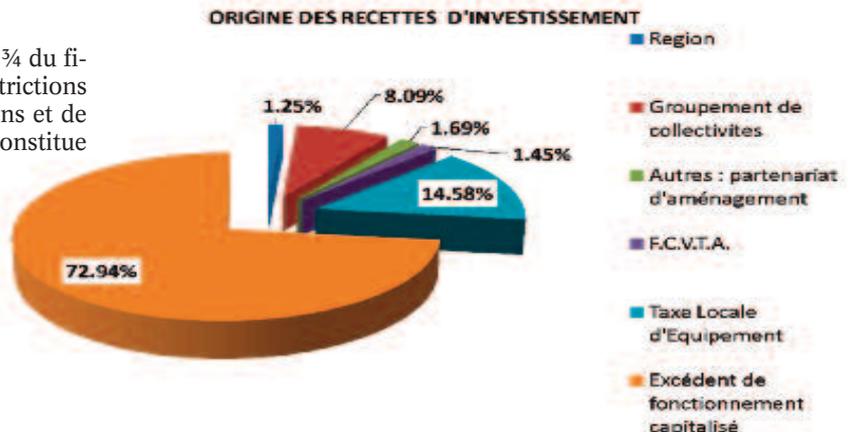
- **Opération 9001** : solde d'opération à la salle socio culturelle
- **Opération 9002** : honoraires de maîtrise d'œuvre pour le parquet du gymnase
- **Opération 9004** : climatisation du rez-de-chaussée de la mairie et menuiserie de l'école des Baux
- **Opération 9006** : frais sur opérations foncières
- **Opération 9007** : achat de véhicules, matériels de sauvegarde informatique, matériels d'entretien et de mobilier.
- **Opération 9008** : solde d'opérations du groupe scolaire Véronique Hébert
- **Opération 9010** : travaux de pavage de rues, exécution du marché de voirie et de l'entrée nord.



Recettes d'investissement

RECETTES	Budget 2012 + report + décision modificative + virement de crédit	Réalisé
Département	161 500.00	
Region	126 000.00	9 238.80
Etat	67 000.00	
Groupement de collectivités	120 000.00	60 000.00
Autres : partenariat aménagement	130 000.00	12 564.00
RECETTES D'EQUIPEMENT	604 500.00	81 802.80
F.C.V.T.A.	15 000.00	10 789.99
Taxe Locale d'Equipement	100 000.00	108 174.00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	541 196.13	541 196.13
165 Dépôts et cautionnement reçus	140 000.00	140 000.00
024 Produit de cession d'immobilisation	1 257 000.00	
RECETTES FINANCIERES	2 053 196.13	800 160.12
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 657 696.13	881 962.92
021 Virement de la section de fonctionnement	292 983.00	
040 opérations entre section investissement	195 520.00	177 926.05
041 opérations patrimoniales	10 000.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	498 503.00	177 926.05
TOTAL DES RECETTES	3 156 199.13	1 059 888.97

L'excédent de fonctionnement capitalisé représente les 3/4 du financement des investissements. Dans le contexte des restrictions budgétaires qui entraîne une diminution des subventions et de la raréfaction du crédit, l'excédent de fonctionnement constitue la seule ressource pérenne pour le financement des investissements.





Excédent d'investissement



Résultat de l'année 2012

RESULTATS BUDGETAIRES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes nettes	1 059 888.97	4 583 626.17	5 643 515.14
Dépenses nettes	1 058 464.34	3 946 327.51	5 004 791.85
Excédent de l'exercice	1 424.63	637 298.66	638 723.29

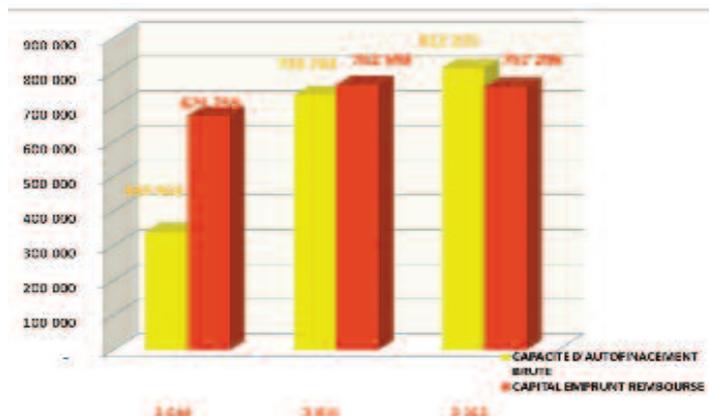
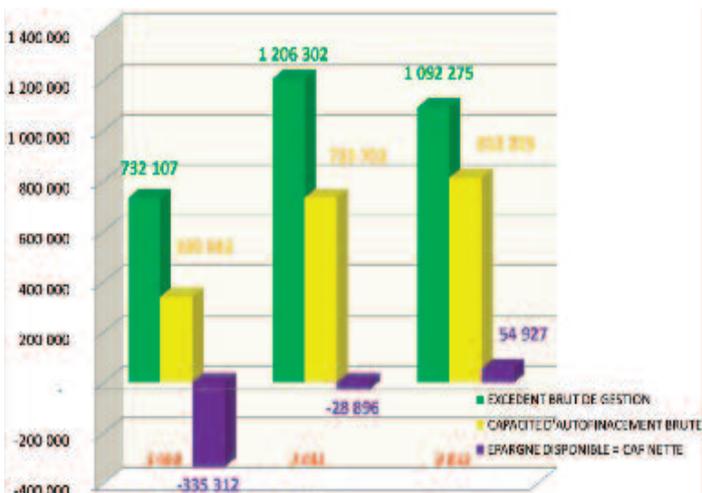
La section d'investissement est équilibrée. L'excédent du fonctionnement permet de compenser le déficit cumulé en investissement.

Résultat d'exécution et son affectation

RESULTAT D'EXECUTION	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE : 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
Investissement	-453 268.86		1 424.63	-451 844.23
Fonctionnement	541 196.13	541 196.13	637 298.66	637 298.66
TOTAL	87 927.27	541 196.13	638 723.29	185 454.43

L'excédent de fonctionnement sera affecté, en totalité, à l'investissement. La situation consolidée fait apparaître un solde positif supérieur 180 000 €. Il progresse de plus de 100% entre 2011 et 2012.

Capacité d'autofinancement.



Une épargne disponible de 54 927 € est ainsi constituée. La capacité d'autofinancement brute redevient supérieure au montant du capital remboursé.

Dépenses de fonctionnement

Charges générales

Les crédits inscrits vont permettre de poursuivre le financement des études concernant le P.L.U. et l'aménagement de la Z.A.C. Ste Catherine-Marqueval.

Dans le cadre du développement de la dématérialisation des documents administratifs à destination de la Préfecture et de la trésorerie municipale, un système de gestion électronique de documents sera progressivement mis en place.

Le remplacement de la chaudière de la M.J.C. et le changement de combustible vont alléger les dépenses d'énergie.

La mise en service progressive des nouveaux lampadaires devrait, à terme, diminuer d'un tiers la consommation électrique. Un rapport comparatif a été demandé à l'entreprise en charge des travaux.

Charges de personnels et assimilées

Les crédits prévus permettent de poursuivre les recrutements et la pérennisation des emplois au niveau du personnel administratif, des services techniques et de la police municipale pour laquelle l'effort sera poursuivi.

L'organisation et les effectifs du personnel enfance jeunesse sont conditionnés par la mise en place éventuelle des nouveaux rythmes scolaires.

Charges financières

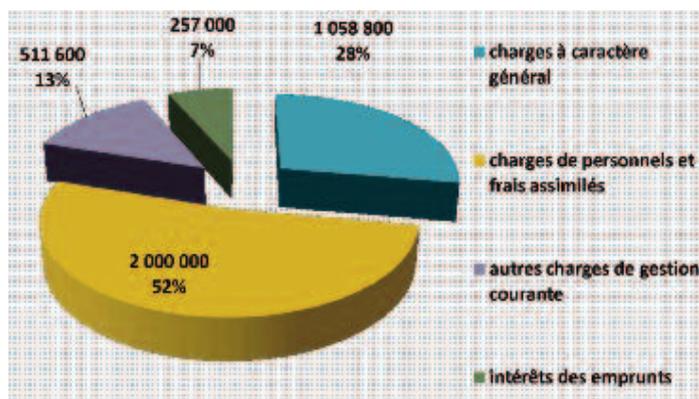
Le remboursement des intérêts d'emprunt est inférieur de 8% à celui de 2012. Il diminue d'un peu plus de 50 000 €. Avec des échéances équivalentes chaque mois, l'impact sur la trésorerie est constant.

Fiscalité directe

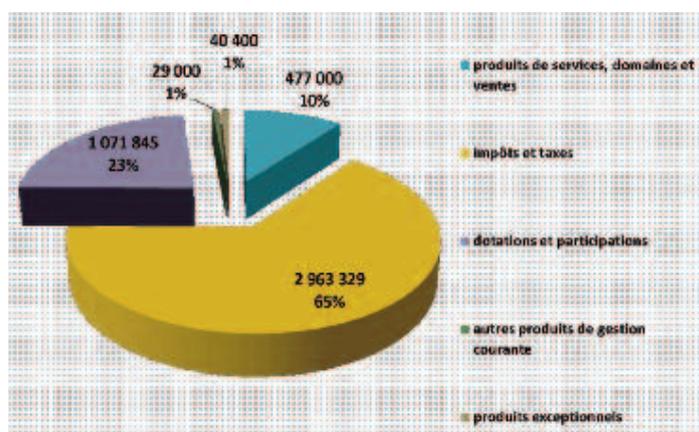
Comme cela avait été annoncé, les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti reste inchangés.

La loi de finances prévoit une majoration des bases d'imposition de 1,8% en 2013, la majoration de la part communale de la taxe d'habitation, pour un logement de valeur locative moyenne et celle de la taxe foncière sur le bâti pour un terrain, d'environ 500 m², ne dépassent pas 10 €.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



exercice	majoration de la valeur locative brute	valeur locative brute	taux	montant	variation
2010	1,20%	2 816 €	17,83%	602 €	11 € 2,21%
2011	2,00%	2 871 €	18,19%	622 €	20 € 4,04%
2012	1,80%	2 916 €	18,37%	636 €	15 € 2,82%
2013	1,80%	2 967 €	18,37%	646 €	10 € 1,56%

Taux 2012	Départementaux	Nationaux
Moyens	28,75%	23,83%
Plafonds	74,38%	29,76%

exercice	majoration de la base	BASE	taux	montant	variation
2010	1,20%	1 965 €	22,43%	441 €	10 € 2,21%
2011	2,00%	2 061 €	22,83%	469 €	19 € 4,81%
2012	1,80%	1 961 €	22,85%	449 €	11 € 2,62%
2013	1,80%	2 040 €	22,65%	462 €	8 € 1,78%

Taux 2012	Départementaux	Nationaux
Moyens	27,25%	20,04%
Plafonds	68,38%	50,10%

exercice	majoration de la valeur locative brute	BASE	taux	montant	variation
2010	1,20%	815 €	73,03%	600 €	7 € 1,20%
2011	2,00%	821 €	73,03%	602 €	15 € 2,50%
2012	2,00%	848 €	73,03%	646 €	15 € 2,30%
2013	1,80%	863 €	73,03%	667 €	15 € 2,20%

Taux 2012	Départementaux	Nationaux
Moyens	88,25%	48,79%
Plafonds	208,33%	21,89%

taxes	base d'imposition prévisionnelle 2013	Produit fiscal 2013	progression du produit fiscal 2012-2013
Taxe d'habitation	6 026 000 €	1 106 793 €	23 064 €
Taxe foncière (bâti)	4 246 000 €	981 020 €	24 618 €
Taxe foncière (non bâti)	80 200 €	81 018 €	6 176 €
Total	10 360 200 €	2 148 829 €	53 847 €

Le produit fiscal réel progresse d'environ 54 000 euros soit 2,52 %.